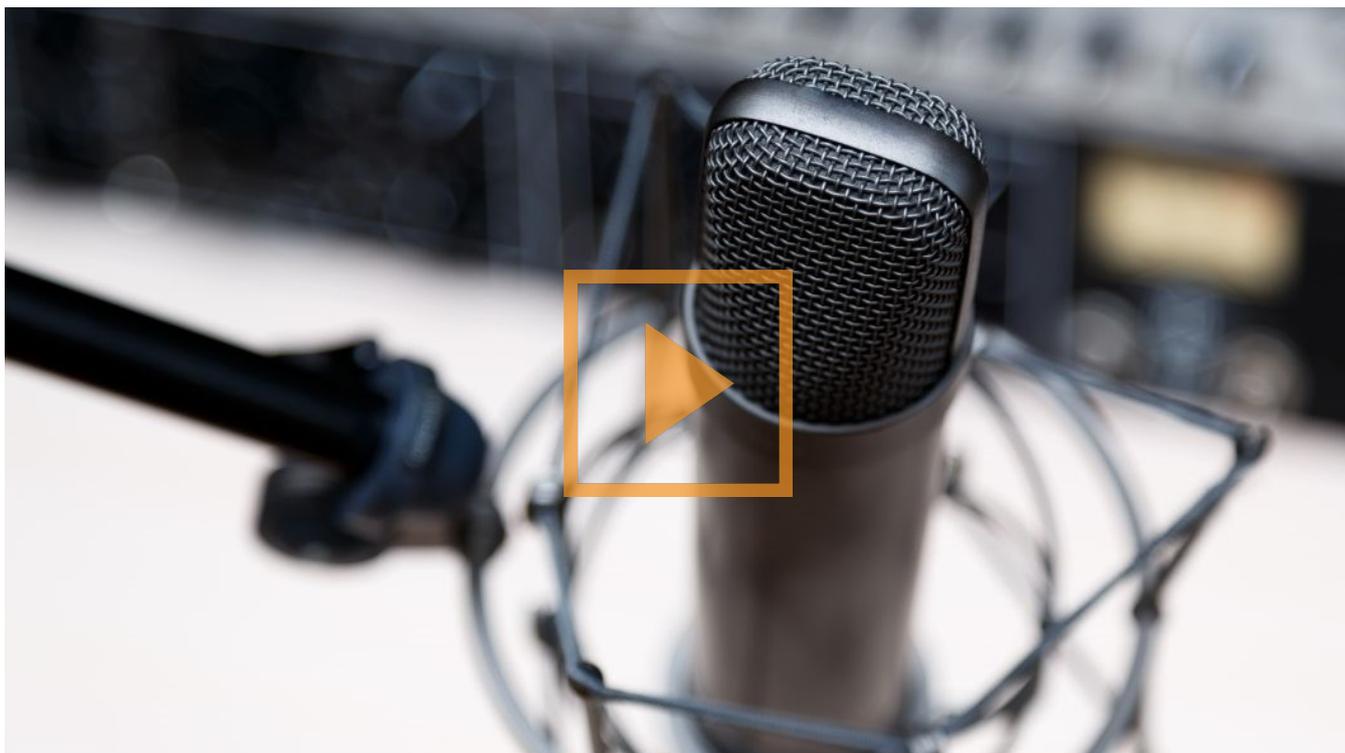


Dans les universités, les facultés qui pratiquent le numerus clausus doivent-elles accorder plus de temps aux dyslexiques ?

Emission: La Matinale / Journal 6h / Journal 6h30



Le Tribunal fédéral a accepté le recours d'une étudiante dyslexique qui demandait un temps supplémentaire pour le test d'admission aux études de médecine vétérinaire. Le dossier est renvoyé à la justice bernoise afin qu'elle commande une expertise indépendante.

S'exprime: Verena Kuonen (présidente Inclusion Handicap)